

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	28	2	1	3	1

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres excusés : DUMONT SAINT PRIEST Hubert

Membres absents : GASCHET Gérald, MALET Patrick, SUDRON Frédéric

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

ACTION SOCIALE

Délibération n°115-2021 : Convention Territoriale Globale 2021 - 2025 : Convention à conclure avec la CAF et le Conseil Départemental

Monsieur le Vice Président rappelle que le partenariat entre la Communauté de Communes des Portes de Vassivière et la CAF de la Haute Vienne remonte à de longues années avec la signature d'un contrat temps libre et ensuite d'un contrat Enfance Jeunesse permettant le cofinancement d'actions en direction des enfants de moins de 6 ans. Ce contrat a pris fin au 31/12/2020.

Il a été proposé à la Communauté de Communes d'entrer dans le dispositif de la Convention territoriale globale (Ctg) qui est une démarche stratégique partenariale. Elle a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Ainsi, la démarche Ctg a démarré le 27 janvier dernier et s'est étalée sur toute l'année 2021. Elle a associé de nombreux partenaires dans tous les domaines (accueil du jeune enfant, accompagnement à la parentalité, enfance et jeunesse, logement et cadre de vie, animation de la vie sociale et solidarité, accès aux droits et inclusion numérique). La Ctg s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour identifier des problématiques, renforcer les coopérations, déterminer des enjeux et développer des actions adaptées en fonction des besoins du territoire. La Ctg se concrétise par la signature d'un cadre politique, sur une période pluriannuelle de 5 ans, entre la Communauté de Communes, la CAF et le Département (2021-2025).

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires la communauté de communes (figurant en Annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2 « liste des équipements ») ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3 « plan d'actions »).

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé et les actions sont :

1 - PETITE ENFANCE

- Soutenir une offre d'accueil petite enfance en adéquation avec les besoins des familles
- Favoriser la mixité sociale et promouvoir l'aspect éducatif de la petite enfance
- Promouvoir l'accueil des enfants avec des besoins particuliers

ACTIONS :

- *Construire et organiser un réseau territorial d'acteurs éducatifs (PMI, EAJE, RPE, ALSH, associations...) afin de travailler dans la complémentarité, promouvoir l'accueil des enfants différents et l'aspect éducatif en collectivité, et faire un travail de prévention en direction des enfants et de leur famille*
- *Renforcer les actions de communication sur l'accompagnement et la valorisation du métier d'assistant maternel afin de créer de nouvelles places d'accueil*
- *Renforcer la communication sur l'offre d'accueil enfance, jeunesse et les actions de soutien à la parentalité, sur le territoire*

2- ENFANCE/JEUNESSE

- Développer, coordonner et diversifier une offre d'activité en direction des adolescents
- Harmoniser et coordonner les 3 Projets Éducatifs de Territoire

ACTIONS :

- *Identifier et recenser les besoins des adolescents à travers un diagnostic de territoire*
- *Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions concerté entre les différentes structures intervenant auprès des adolescents.*

3- PARENTALITE

- Développer l'accompagnement à la parentalité
- Proposer un Contrat Local Accompagnement à la Scolarité
- Coordonner les actions de soutien à la parentalité et déposer des actions dans le cadre du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

ACTIONS :

- Identifier et recenser les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité
- Développer des actions de soutien à la parentalité et mutualiser les moyens et les compétences
- Identifier les projets dans le domaine de la continuité éducative et organiser la mise en œuvre du CLAS

Accusé de réception en préfecture
09704195320190901011-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception en préfecture : 17/12/2021

4- ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

- Accompagner la mise en place des différentes actions d'inclusion numérique et d'accès aux droits (Maison France Services, conseiller numérique)

ACTIONS :

- Recenser et communiquer sur les différents dispositifs d'accompagnement à l'accès aux droits et aux outils numériques
-

5- SOLIDARITE ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Améliorer la visibilité des actions menées par les Espaces de Vie Sociale afin de développer l'offre auprès de tous les publics
- Favoriser la mutualisation de moyens et de compétences existants dans le tissu associatif

ACTIONS :

- Construire et organiser un réseau d'acteurs d'animation de la vie sociale et du tissu associatif
- Renforcer les actions de communication pour améliorer la visibilité des activités proposées sur le territoire Identifier et recenser les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- VALIDER la proposition de convention territoriale globale jointe en annexe ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer cette convention avec la CAF et le Conseil Départemental et tout document s'y rapportant ;
- DESIGNER Madame la Présidente et Monsieur le Vice Président en charge de l'action sociale ou leurs représentants pour siéger au comité de pilotage.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 décembre 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20211209-DEL-115-2021-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021